

Communiqué

Ouverture des candidatures pour la participation à la 56^{ème} édition du Festival International de Hammamet

L'Etablissement du Centre Culturel International de Hammamet « Maison de la Méditerranée Pour la Culture et les Arts » informe tous les créateurs du secteur artistique et culturel, les imprésarios, ainsi que toutes les structures et institutions concernées par la production et la promotion des œuvres artistiques que les candidatures pour la participation aux différents événements de la 56^{ème} édition du Festival International de Hammamet sont ouvertes à partir de la date de publication de ce communiqué, 15 Décembre 2020.à 15H00

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier postal ou remis, sous pli fermé, directement au bureau d'ordre de l'Etablissement du Centre Culturel International de Hammamet « Maison de la Méditerranée Pour la Culture et les Arts », à l'adresse suivante:

Etablissement du Centre culturel international à Hammamet « Maison de la Méditerranée Pour la Culture et les Arts »
Festival International de Hammamet
97, rue des Nations Unies 8050 Hammamet
République Tunisienne

Seul le cachet de la poste ou le cachet du bureau d'ordre fait foi de la date d'arrivée.

Le dossier de candidature doit inclure impérativement les documents et données suivants:

- Une présentation détaillée du projet artistique, qui devrait comporter la vision artistique et intellectuelle, les noms des participants, la durée globale du spectacle et la durée de chaque partie constitutive ainsi que leurs auteurs et compositeurs. Le dossier doit être accompagné, aussi, d'un enregistrement audio-visuel de quelques extraits du programme artistique proposé ; sa durée ne devrait pas être inférieure à 10 minutes.
- Un curriculum vitae du Chef du projet et des artistes principaux qui y participent.
- Fiche technique du spectacle, qui doit inclure tous les besoins techniques et humains nécessaires à la réalisation du projet.
- Un devis détaillé du coût du projet, y compris les coûts du transport international, du transport local et d'hébergement.
- Un document légal de procuration délivrée par l'artiste ou son agent officiel (ce document concerne seulement les dossiers présentés par les imprésarios et les différents structures et institutions concernées par la production et la promotion des œuvres artistiques).
- Une copie de la carte d'identité nationale et une copie de la carte professionnelle pour les artistes exerçant en tant que personne physique.
- Copie de la carte d'identification fiscale et un extrait du registre national de l'entreprise pour les structures professionnelles et les sociétés de production et de promotion des œuvres artistiques ainsi que pour les personnes physiques exerçant le métier d'imprésarios.

N.B :1-Pour les candidats qui ont déposés leurs candidatures selon le communiqué d'appel à projets précédent la décision de report du Festival doivent présenter une nouvelle candidature selon les conditions et délais prévus par ce présent communiqué.

2- Les dossiers incomplets et ceux adressés après les délais mentionnés ne seront pas pris en considération.

Pour plus d'informations :
Tel : 72 280 410
Mail : contact @ceih.gov.tn



Centre Culturel International de Hammamet
Maison de Méditerranéenne pour la Culture et des Arts
Lassad Said
Le Directeur Général